

Votre intervention du syndrome du canal carpien



Clinique Saint-Pierre
[Chirurgie de l'appareil
locomoteur]
[Hôpital de jour chirurgical]

1

Précautions pré-opératoires

- anesthésie « plexus » : si vous êtes opéré(e) le matin, vous devez être à jeun (ne pas avoir bu, mangé ni fumé depuis minuit la veille). Si vous êtes opéré(e) l'après-midi, vous devez être à jeun à partir de 8 heures du matin.
- anesthésie locale : vous ne devez pas être à jeun.
- vous ne devez pas avoir pris d'aspirine ou d'anti-coagulants durant les 10 jours qui précèdent l'opération.
- si vous prenez des médicaments ou souffrez d'une maladie (problèmes respiratoires, diabète ou autres), vous devez suivre les consignes que l'anesthésiste et/ou votre médecin vous auront données en consultation.
- si vous avez été malade ou fiévreux(se) dernièrement, dites-le à l'infirmière ou au médecin dès votre arrivée.
- **le vernis à ongles est à proscrire ainsi que le port de bagues à la main opérée**

Matériel à emporter

- vous ne devez rien payer le jour même. La facture vous sera envoyée par après. Ne prenez aucun objet de valeur avec vous.
- apportez vos documents d'assurance à faire remplir par le médecin.
- prévoyez de quoi occuper votre attente...



2

Le jour de l'intervention

L'hôpital de jour chirurgical vous accueille du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Inscription

- à l'heure définie par le chirurgien ou l'anesthésiste, présentez-vous à l'accueil hôpital de jour dans le couloir de droite du hall d'entrée principale. N'oubliez pas votre carte SIS.
- si vous avez demandé une chambre particulière, signalez-le.

Admission dans le service

Présentez-vous à l'infirmière de l'hôpital de jour au 5ème étage (accès via les ascenseurs à gauche de l'entrée principale).

Vous serez installé(e) dans une chambre ou dans la salle aux fauteuils s'il s'agit d'une anesthésie locale.

Prise en charge

L'infirmière vous interrogera sur vos antécédents médicaux et chirurgicaux, vos allergies éventuelles et les médicaments que vous prenez.

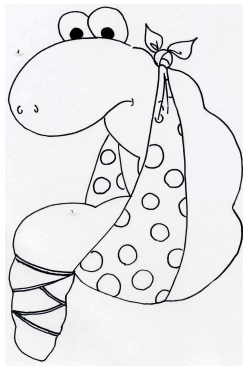
3

Avant l'intervention

- si vous bénéficiez d'une anesthésie « plexus », celle-ci sera effectuée au moins une demi-heure avant l'heure d'intervention en salle de réveil.
- vous devrez effectuer un lavage pré-opératoire de la zone opérée avec un désinfectant (Hibiscrub).
- vous devrez vous changer, c'est-à-dire vous déshabiller et revêtir une blouse d'opération. Seul le slip est toléré.
- il est conseillé d'uriner avant de partir en salle d'opération.
- vous serez ensuite amené(e) en brancard vers la salle d'opération.

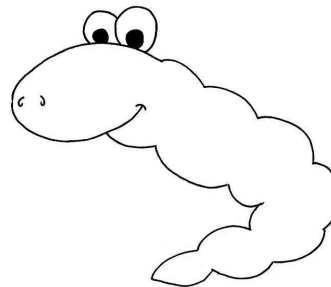
Après l'intervention

- s'il s'agit d'une anesthésie locale, vous pourrez quitter l'hôpital immédiatement. S'il s'agit d'un plexus, vous resterez en surveillance jusqu'à ce que le bloc moteur et sensitif soit levé et ce, pour que celui-ci ne masque pas de douleurs éventuelles qui pourraient surgir à votre domicile.
- vous pourrez boire et manger rapidement après l'opération.
- votre bras sera retenu en écharpe pour éviter tout gonflement.



Votre départ

- si vous avez bénéficié d'un bloc plexique, vous devez être accompagné(e) d'un proche car vous ne pouvez ni conduire ni rester seul(e) la première nuit après l'intervention. Si vous avez bénéficié d'une anesthésie locale, vous n'êtes pas tenu(e) d'avoir un accompagnant pour la nuit mais bien un proche pour vous reconduire après l'intervention.
- avant de sortir, vous devez impérativement avoir l'accord du chirurgien et de l'anesthésiste et ce, pour toutes les recommandations inhérentes à votre retour à domicile ainsi que la prise de rendez-vous pour la réfection de votre premier pansement.
- si vous habitez loin de la clinique, il vous est loisible de faire réaliser votre premier pansement par votre médecin traitant.
- le lendemain matin, un coup de fil vous sera donné par l'infirmière de l'Hôpital de jour chirurgical pour évaluer comment s'est déroulée votre première nuit à domicile. Elle pourra vous donner des compléments d'information et, si problème il y a, vous mettre en rapport avec le médecin.



Une question ? Contactez-nous !

Chirurgie de l'Appareil Locomoteur

Tél : 010 437 460
010 437 461

Hôpital de Jour Chirurgical

Dr J.P. DEHULLU, Coordonnateur
Mme A. DAXHELET, Infirmière chef

Tél : 010 437 674



Clinique Saint-Pierre
Avenue Reine Fabiola 9
1340 Ottignies

Editeur responsable : Dr Ph. PIERRE - Illustrations : P. LEBERT